



# RÉSIDENCE ÉLINA

LOGEMENTS ÉTUDIANTS  
AUX PORTES DE PARIS



VOTRE STUDIO MEUBLÉ  
OUVRANT DROIT À L'APL



Logement meublé de 18 à 23 m<sup>2</sup>, composé d'1 pièce de vie avec kitchenette, d'1 salle d'eau + des espaces de vie communs.

**Situé au 9-11, rue du Chevalier de la Barre à Vanves**  
Proche du centre-ville et des commerces - À 8 min. du Métro Corentin Celton (L12)

Association gestionnaire :



En partenariat avec :



CONTACT | 06 83 99 05 49 | [elinaresidence@acsc.asso.fr](mailto:elinaresidence@acsc.asso.fr)

# Vous êtes étudiant et vous êtes à la recherche d'un logement en région parisienne ?

## Découvrez la résidence Élina



À Vanves/Issy-les-Moulineaux dans les Hauts-de-Seine (92), la Résidence Élina propose des logements aux étudiants : **60 studios de 18 à 23 m<sup>2</sup>, meublés et équipés**, dont 3 PMR (logements aménagés pour des personnes à mobilité réduite).

**LA RÉSIDENCE** comprend des espaces communs conviviaux, ainsi que des équipements et services fonctionnels :

- Buanderie/laverie (séchage offert)
- Salle d'étude
- Tisanerie
- Accès sécurisé (badge, interphone)
- Tri sélectif des déchets

**L'APPARTEMENT** Chaque studio est composé d'1 pièce de vie avec kitchenette et d'1 salle d'eau (douche, lavabo, toilettes) ; Avec ou sans balcon (sous réserve de disponibilité lors de la réservation) ; Stationnement parking privé sous conditions (voiture, 2 roues).

### Équipements à disposition

- 1 lit (La 90 cm) et 1 chevet modulable
- 1 table et 2 chaises
- 1 placard/penderie
- 1 table bureau et 1 étagère
- Électroménager (réfrigérateur sous plan, plaque vitrocéramique 2 feux)
- Raccordement à la fibre

### Non fournis

- Linge de lit, de table, de toilette
- Vaisselle

## LOYER STUDIO

à partir de

**365 € par mois**

charges comprises

(eau, électricité, chauffage...).

À l'entrée dans la résidence, **aucun frais de dossier, seul un dépôt de garantie égal à 1 mois de loyer** vous sera demandé.

## CRITÈRES D'ADMISSION

- Être âgé de **18 ans minimum**
- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur : **certificat de scolarité à fournir**
- Respecter les **conditions de ressources** (financement PLUS, arrêté du 29 juillet 1987) et de **séjour régulier en France**
- Transmettre un **dossier de candidature complet**